PASSERELLE EMPLOI-ENTREPRISE

Seine Saint Denis

ENGAGÉ POUR L'EMPLOI

Devenez Ouvrier paysagiste (H/F)



Type de contrat ?

→ CDI, CDD ou contrat d'alternance

Qui peut en bénéficier ?

- → Majeur, être âgé de 18 ans minimum
- Être en possession d'une pièce d'identité en cours de validité
- → Être inscrit à France Travail
- Être motivé par le métier de jardinier
- → Avoir une bonne condition physique

Processus de sélection

- → Réunions d'information collective : le 19 novembre, le 26 novembre et le 5 décembre de 9h30 à 12h30. Le 19 novembre et le 5 décembre : Ferme de Gally 114 rue de Stalingrad 93200 Saint Denis Le 26 novembre : Halage –Lil'O- Avenue du pont d'Epinay 93450 L'ile-Saint-Denis
- → Entretiens de motivation avec le partenaire formation Halage et l'entreprise Les Jardins de Gally
- → Entrée en formation le 13 janvier 2025
- Passage des tests de sélection
- Processus d'intégration

Pour envoyer votre candidature → florian.peillon@halage.fr

Contenu de l'action:

Dates de la passerelle : 13 janvier 2025 au 14 mars 2025

La passerelle emploi-entreprise se compose de périodes de formation et d'une période de mise en pratique en situation professionnelle.

Principaux modules de formation :

- → Préparation à l'entretien de recrutement Gally
- → Compétences techniques : connaissance des végétaux, techniques de taille, utilisation des matériels, ...
- → Travailler en équipe, posture professionnelle
- Santé / Sécurité au travail : port des EPI, SST, PRAP
- Organisme et lieu de formation : Halage - Avenue du pont d'Épinay 93450 L'Île-Saint-Denis

Après la passerelle :

→ Immersion Jardins de Gally de 3 semaines à Saint-Denis (93) ou à Nanterre (92)











